

23.09.2013 – 10:05 Uhr

Votations fédérales: Union des villes suisses dit oui à la vignette à 100 francs

Berne (ots) -

L'Union des villes suisses est favorable à l'extension du réseau des routes nationales et à l'augmentation du prix de la vignette autoroutière à 100 francs. La hausse est la condition préalable à cet élargissement. Le Comité de l'Union des villes suisses recommande d'accepter le projet soumis à votation le 24 novembre prochain.

La vignette à 100 francs crée les conditions nécessaires à l'intégration de près de 400 kilomètres de routes existantes dans le réseau des autoroutes géré par la Confédération. Grâce à cela, divers tronçons suprarégionaux seront améliorés et plusieurs agglomérations seront mieux reliées au réseau de routes nationales. Le trafic augmente de façon exponentielle dans les agglomérations, où les goulets d'étranglement voient le jour. Des travaux urgents comme la lutte contre le goulet d'étranglement de l'autoroute Lausanne-Morges ou de l'autoroute du Glattal dépendent de l'augmentation de la vignette.

Les kilomètres supplémentaires augmentent le réseau des routes nationales de 20%. La Confédération prend en charge les coûts de gestion ou d'entretien et les travaux prévus sur ces tronçons. Aux yeux de l'Union des villes suisses, cela justifie l'augmentation du prix de la vignette. Grâce à cela, près de 275 millions de francs seront affectés au financement des routes.

Il faut d'autres investissements dans le trafic d'agglomération

Mais pour que les projets de travaux sur les routes nationales n'aient pas pour seuls effets de repousser les goulets sur les routes urbaines, il faut absolument continuer à investir dans le trafic d'agglomération. La Confédération y participe aujourd'hui dans le cadre des projets d'agglomération «Transports et urbanisation». Elle doit continuer à livrer sa contribution.

Contact:

Kurt Fluri
Président de l'Union des villes suisses
079 415 58 88

Renate Amstutz
Directrice de l'Union des villes suisses
031 356 32 32

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100017932/100744254> abgerufen werden.